



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

P@ys Mag



Région Centre

Dans ce numéro :

- ✓ Une étude pour le logement des jeunes avec l'URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes)
- ✓ Les dossiers du 1% Paysage
- ✓ Des communes du Pays s'engagent dans la lutte contre les pesticides
- ✓ Un atlas des paysages pour le département
- ✓ Le nombre à retenir
- ✓ Zoom sur un projet : le Centre Aquatique du Controis

Une étude pour le logement des jeunes avec l'URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes)

En 2006, le Comité Interministériel pour le Développement de l'Offre de Logement (CIDOL) met en avant la nécessité de développer une offre spécifique de logement pour les jeunes et demande l'élaboration, dans chaque département, d'un Plan Départemental pour le Logement des Jeunes (PDLJ).

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Loir et Cher a mis en œuvre, en 2007, un Plan Départemental pour le Logement des Jeunes. À partir de tours de table partenariaux, les différentes rencontres ont permis d'identifier les grandes tendances relatives à la situation du logement des jeunes sur le territoire départemental. Des pistes d'action ont été mises en avant pour faciliter l'adéquation entre l'offre (bailleur) et la demande (locataire) de logement.

Pour les années 2009, 2010 et 2011, le Conseil Régional Centre a confié à l'URHAJ Centre, l'animation de démarches de coopération territoriales pour mener le projet intitulé : « L'habitat des jeunes : un enjeu pour l'attractivité régionale, un atout pour la coopération territoriale, un défi pour l'équilibre entre les territoires ». Cette action a pour objet d'animer une large mobilisation autour de la problématique « habitat jeunes » sur la région Centre, à partir d'une approche par Pays.

La méthode proposée et déjà expérimentée doit conduire :

- à mettre les acteurs locaux en situation de porter une réflexion, puis conduire des actions sur ce thème,
- à initier une démarche d'étude permettant d'évaluer les besoins en logement des jeunes par territoire

L'URHAJ a proposé aux élus du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais de mener cette étude sur leur territoire. Pour assurer le suivi de l'étude et la validation des travaux menés, un comité de pilotage a été créé. Il est composé de représentants de différentes instances, notamment du Conseil Régional, du Conseil Général, des communautés de communes, des chambres consulaires, de l'ADIL, des missions locales du Blésois et du Romorantinais, des bailleurs sociaux, des groupements d'entreprises...

L'URHAJ Centre s'engage à réaliser un diagnostic sur le territoire du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour préciser et définir le nombre et le type de logements mobilisables répondant aux besoins spécifiques du territoire et des jeunes. Cette mission d'ingénierie aboutira à la proposition d'un Plan local pour le logement des jeunes. Pour ce faire, l'URHAJ Centre, pilote de l'opération, agira en partenariat avec l'association « La MAJO » en qualité d'assistant au maître d'ouvrage.

Les résultats de cette étude seront présentés au Pays au cours du 1^{er} semestre 2010.

Les dossiers du 1% Paysage

Le comité de pilotage du 1% Paysage s'est réuni dernièrement pour se prononcer sur les demandes de subvention faites au titre de l'accompagnement de la construction du 3^{ème} tronçon de l'autoroute A85 entre Mareuil-sur-Cher et St-Georges-sur-Cher.

7 dossiers portés par des maîtres d'ouvrage privés (agriculteurs ou particuliers) seront soutenus par Cofiroute. Les investissements concernés portent principalement sur des réfections de bâtiments ou des plantations. La commune de Faverolles-sur-Cher s'est vue attribuer une aide pour la restauration d'un puits au hameau de la Chèvrerie.

Des communes du Pays s'engagent dans la lutte contre les pesticides

Dans le cadre des réflexions préparatoires au 3^{ème} contrat régional de Pays, le syndicat du Pays engage une démarche sur le développement des pratiques alternatives de gestion des espaces verts.

Cette initiative vise à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de méthodes de gestion respectueuses de l'environnement en vue de réduire l'utilisation de pesticides.

Le Pays envisage de mettre en place une opération pilote à l'échelle d'une dizaine de communes, l'objectif étant de parvenir à élaborer un programme opérationnel afin de répondre à l'appel à projets régional « Eco l'Eau » qui devrait être lancé au 1^{er} semestre 2010. Cet appel à projet permet aux communes de solliciter l'obtention de subventions pour l'acquisition d'équipements neufs (désherbeurs thermiques, équipements pour la lutte biologique...).

Pour préparer la mise en œuvre de cette démarche, le Pays et les collectivités seront notamment accompagnés par l'association SNE (Sologne Nature Environnement) et par la FREDON Centre (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Le groupe de travail, associant les communes intéressées par le sujet, se réunira le vendredi 4 décembre à 14h30 à Gièvres.

Un atlas des paysages pour le département

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) du Loir-et-Cher, en partenariat avec la DIREN et le Conseil Général du Loir-et-Cher élabore actuellement un atlas des paysages à l'échelle du département. L'agence de paysagistes-urbanistes Folléa-Gautier est chargée de la mise en œuvre de cet atlas.

L'objectif de l'atlas des paysages est de mettre à disposition de tous une connaissance précise des paysages du département. Il a pour ambition d'être suffisamment précis, concret et illustré pour nourrir les façons de « faire » dans les actions quotidiennes entreprises par les collectivités, les entreprises privées mais aussi les habitants, également acteurs du cadre de vie.

L'étude en cours a identifié huit grands ensembles de paysages : la Sologne, la Beauce, le Perche, les confins de la Touraine, les confins du Berry, la vallée de la Loire, la vallée du Loir et la vallée du Cher. Ces huit grands ensembles se décomposent en 25 unités de paysages.

Le territoire du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est concerné par neuf unités de paysages : la Sologne viticole, la Grande Sologne, la vallée de la Loire et la Cisse, le Cher des confins de la Sologne, le Cher de Saint-Aignan, le Cher urbanisé de Montrichard, les coteaux du Cher, le plateau de Pontlevoy et les marges de la Champagne berrichonne.

Des ateliers ont été organisés par secteurs à destination des acteurs du territoire, afin de mettre en commun leurs expériences et réflexions sur différentes thématiques :

- paysage et agriculture,
- paysage, urbanisme et architecture
- paysage, eau et espaces de nature
- paysage et infrastructures

L'atelier concernant la vallée du Cher, le plateau de Pontlevoy et la Sologne viticole s'est déroulé le mercredi 28 octobre à Selles-sur-Cher. L'état d'avancement de l'atlas est accessible sur Internet à l'adresse :

<http://loir-et-cher.atlasdespaysages.com> (LOGIN: atlas41 - PASS: bfollea)

Zoom sur un projet : le Centre Aquatique du Controis

La piscine municipale de Contres, construite en 1964, ne correspondait plus aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Les installations en mauvais état ne permettaient plus d'assurer une ouverture avec un fonctionnement de qualité.

Le projet consiste à reconstruire sur le site actuel un centre aquatique d'une superficie de 5 575 m² comprenant :

- une partie aquatique : un bassin couvert, un bassin extérieur pour la partie ludique, une pataugeoire, une zone de jeux et un espace toboggan,
- un bâtiment pour l'espace d'accueil, les vestiaires, l'infirmerie, la salle de fitness, ...



Le centre aquatique du Controis doit ouvrir ses portes en juillet 2010.

Ce projet d'un montant d'environ 6 millions d'euros bénéficie d'une subvention régionale, via le 2^{ème} contrat de Pays, de 400 000 €.

Le nombre à retenir

5

C'est le nombre de restaurateurs du Pays, membres de l'association des Restaurateurs de métier « Cuisine en Loir-et-Cher » qui participent à l'opération « Le Mois de la Gastronomie » jusqu'au 15 novembre. Ils proposent ainsi un menu inédit avec un tarif tout compris.

Nos coordonnées :

Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais - 1 Quai Soubeyran - 41 130 SELLES-SUR-CHER

☎ 02.54.97.78.60 - 📠 02.54.97.78.70 - 📧 pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr